

Délibération n°4
Rapport Annuel de Performance 2025

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 822-1 à L. 822-5 et R. 822-1 à R. 822-34.

EXPOSÉ

Le rapport annuel de performance présente les objectifs poursuivis et comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public assuré par le Crous Lorraine. Le rapport annuel de performance pour l'exercice 2025 a été établi au regard des objectifs et indicateurs fixés aux termes du projet annuel de performance 2025.

Article 1 :

Le Conseil d'Administration adopte le rapport annuel de performance 2025 annexé à la présente délibération.

Nombre d'administrateurs constituant le conseil d'administration : 28
Quorum exigé : 10

Administrateurs présents : 19
Administrateurs représentés : 7
Total : 26

Décompte du vote :

ABSTENTION : 2
POUR : 24
CONTRE :

Fait à Nancy, le 30 juin 2026

Le Président du Conseil d'Administration
Claudio GALDERISI

Recteur délégué à l'ESRI Grand Est



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2025

Conseil d'Administration du 30 juin 2026

Le Rapport Annuel de Performance 2025 a été établi au regard des objectifs et indicateurs fixés dans le Projet Annuel de Performance 2025 présenté au Conseil d'administration du 3 décembre 2024.

Il regroupe, pour chaque objectif de performance, les résultats obtenus au cours de l'exercice 2025 ainsi qu'une analyse des écarts constatés au regard des cibles fixées. Il constitue un outil d'évaluation de l'action conduite par le Crous Lorraine au service des étudiants.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du projet d'établissement 2024-2028, dont l'ambition est de renforcer l'accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours universitaire. Les actions menées ont porté en particulier sur l'amélioration de la qualité des services proposés dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, de la vie de campus, de la transition écologique et de la visibilité de l'établissement.

La notion de performance est entendue dans une acception large. Les indicateurs retenus visent à mesurer non seulement la performance économique des activités du Crous Lorraine mais également la qualité du service rendu aux usagers, l'adaptation de l'offre aux besoins des étudiants et la contribution de l'établissement aux politiques publiques qui lui sont confiées.

Les résultats présentés dans ce rapport témoignent de la mobilisation des équipes du Crous Lorraine dans un contexte marqué par la poursuite des enjeux de maîtrise budgétaire, de transition écologique et d'amélioration continue du service public étudiant.

Table des matières

1. CULTURE, ANIMATION ET CVEC.....	2
1.1. Taux de consommation de la CVEC.....	2
2. LE SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT.....	2
2.1. Améliorer le recours à Visale.....	2
2.2. Taux d'occupation financier.....	2
2.3. Taux de couverture.....	2
2.4. Coût d'entretien par lit.....	3
3. LE SECTEUR DE LA RESTAURATION.....	3
3.1. Amélioration de l'achat des produits SIQO.....	3
3.2. Taux de couverture.....	3
4. PILOTAGE ET ANIMATION DU PROGRAMME : VISIBILITÉ DU CROUS LORRAINE.....	4
4.1. Nombre de véhicules électriques ou hybrides.....	4
4.2. Visibilité externe.....	4
Conclusion générale.....	4

1. CULTURE, ANIMATION ET CVEC

1.1. Taux de consommation de la CVEC

Contexte : Mesurer la consommation des crédits CVEC consacrés à l'amélioration de la vie étudiante.

Objectif 2025 : 80 % de consommation des crédits alloués (en CP).

Modes de calcul : issus des éléments budgétaires de l'année

Résultat et commentaire : 73,9 %. L'objectif n'est pas atteint. Le niveau de dépense est inférieur à celui de 2024 en raison notamment du report de certaines opérations d'investissement à 2026, en partie dû aux services votés, et d'une hausse des recettes CVEC, notamment du fait de la réouverture de crédits antérieurs validée par le CBR.

2. LE SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT

2.1. Améliorer le recours à Visale

Contexte : Faciliter l'accès au logement étudiant grâce à la garantie Visale.

Objectif 2025 : +5 % de recours à Visale.

Résultat et commentaire : Donnée non disponible à ce jour. L'indicateur sera complété lors de la consolidation définitive des données.

2.2. Taux d'occupation financier

Contexte : Mesurer la performance d'occupation du parc de logements.

Objectif 2025 : Au moins 81 %.

Mode de calcul : *Recettes effectives (c/706.71) / Recettes théoriques (c/706.71) hors travaux*

Résultat et commentaire : 88,08 %. L'objectif est atteint grâce à une rentrée 2024-2025 réussie et à une baisse des départs en cours d'année.

2.3. Taux de couverture

Contexte : Mesurer la performance économique du domaine hébergement.

Objectif 2025 : 103 %.

Mode de calcul : *Recettes / CP*

Résultat et commentaire : 124,97 %. L'objectif est largement atteint grâce à l'augmentation de l'activité et à la maîtrise des dépenses.

2.4. Coût d'entretien par lit

Contexte : Mesurer les efforts consacrés à la qualité du parc de logements.

Objectif 2025 : au moins 275 €/lit.

Mode de calcul : ensemble des dépenses d'entretien divisé par le nombre de lits.

Résultat et commentaire : 289,86 €/lit. L'objectif est atteint, le coût étant supérieur à la cible fixée.

3. LE SECTEUR DE LA RESTAURATION

3.1. Amélioration de l'achat des produits SIQO

Contexte : Suivre la progression des produits répondant aux exigences de la loi EGALIM.

Objectif 2025 : 30 % de produits EGALIM dont 6 % de BIO.

Résultat et commentaire : 29,46 % de produits EGALIM dont 12,05 % de BIO. La part des produits SIQO progresse de 3,46 points et celle des produits BIO de 6,33 points. L'objectif BIO est largement dépassé et l'objectif EGALIM est quasiment atteint malgré les difficultés d'approvisionnement rencontrées.

3.2. Taux de couverture

Contexte : Mesurer la performance économique de l'activité restauration.

Objectif 2025 : 53 %.

Mode de calcul : Total des ressources propres (RGRP) du domaine Restauration (avec compensation du repas à 1 €) / Total des dépenses (CP) sur ressources propres du domaine

NB : Ce mode de calcul diffère de celui des Fiches Indicateurs de Gestion (FIG), qui est un document national élaboré par le Cnous permettant un comparatif entre Crous.

Résultat et commentaire : 49,9 %. L'objectif n'est pas atteint en raison d'une baisse des recettes et d'une hausse des dépenses de personnel.

4. PILOTAGE ET ANIMATION DU PROGRAMME : VISIBILITÉ DU CROUS LORRAINE

4.1. Nombre de véhicules électriques ou hybrides

Contexte : Accompagner la transition écologique du parc automobile.

Objectif 2025 : Atteindre 40 % du parc à l'horizon 2030.

Résultat et commentaire : 15 véhicules électriques ou hybrides sur 47 véhicules (31,91 % du parc). La trajectoire est conforme aux objectifs du schéma directeur de transition écologique.

4.2. Visibilité externe

Support	Indicateur	Objectif 2025	Résultat 2025	Observation
Site internet	Pages vues	+10 %	390 894 (+10,5 %)	Objectif atteint
Facebook	Vues des posts	+100 %	227 200 (+384 %)	Objectif atteint
X (Twitter)	Abonnés	-	Indicateur supprimé	Indicateur supprimé
Instagram	Abonnés	+150 %	4 666 (+49,5 %)	Objectif non atteint en raison de la période de services votés qui n'ont pas permis la mise en place de publications sponsorisées
LinkedIn	Vues des posts	+30 %	87 770 (+299 %)	Objectif atteint

Conclusion générale

L'exercice 2025 présente des résultats globalement satisfaisants. Les indicateurs du secteur hébergement dépassent les objectifs fixés, traduisant une activité soutenue et une bonne maîtrise de la gestion. La restauration poursuit sa progression en matière de produits EGALIM et BIO. Enfin, les résultats obtenus en matière de visibilité externe confirment le renforcement de la présence du Crous Lorraine auprès des étudiants et de ses partenaires.